

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 5 Juin 2023

Délibération n° 2023.06.38

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 23 Mai 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 26 Mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq Juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Valérie CALLARD, Guillaume COMBIER et Mathieu POTHERAT.

Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : Subvention exceptionnelle pour l'association des Classes en 7

Un terrible incendie a eu lieu sur la commune le 30 Mai dernier, détruisant deux maisons de deux familles Lanceronnes.

Ces familles faisant partie de l'association des Classes en 7, l'association souhaiterait mettre en place des actions de solidarité envers ces dernières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'association des Classes en 7 afin de venir en aide aux sinistrés.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

